

Vœux janvier 2025 Bordeaux

Monsieur le Président du Conseil régional, cher Alain Rousset,

Monsieur le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,

Mesdames et messieurs les représentants de l'Etat,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus locaux représentants des collectivités territoriales communales et intercommunales,

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires et militaires,

Mesdames et messieurs les représentants de la société civile organisée sous ces nombreuses formes, notamment associatives,

Mesdames et messieurs les Conseillers économiques, sociaux et environnementaux régionaux, mes chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Monsieur le Président du Conseil régional, cher Alain Rousset, merci pour cette invitation renouvelée chaque année à la Présidence du CESER de prononcer, au nom de l'autre assemblée régionale, ce discours de vœux conjointement avec les vôtres. Cette marque de considération n'est pas seulement symbolique, elle reflète le cadre constructif de dialogue et d'échange qui a été conforté au cours des dernières années entre nos deux assemblées et une plus grande prise en compte de nos avis et préconisations lors de l'élaboration des politiques régionales.

Merci également aux vice-présidentes, vice-présidents et aux directeurs et chefs de services du Conseil régional pour leur participation régulière à nos sessions plénières ou lors des réunions des commissions, leurs apports sont toujours particulièrement importants.

Ces vœux sont également l'occasion d'adresser mes salutations respectueuses à Monsieur le préfet de région, monsieur Etienne Guyot, merci pour la qualité de nos relations, et à travers vous, je remercie toutes les directions et services de l'Etat en région avec lesquels nous développons des coopérations constructives.

Monsieur Paul Serre, président de la Chambre régionale des comptes et madame Clotilde Pézerat-Santoni, vice-présidente de la CRC, merci pour nos échanges concernant l'évaluation des politiques publiques.

Elu local pendant de nombreuses années, je souhaite saluer l'ensemble des élu.es, quels que soient vos mandats et sensibilités et vous dire que la société civile organisée connaît l'importance de votre rôle dans un contexte compliqué. Je tiens à vous

remercier pour vos engagements quotidiens au service du vivre ensemble, du développement territorial, des citoyens et de la démocratie, soumise à de profonds défis.

Permettez-moi d'adresser un message particulier aux représentantes et représentants de la société civile, dans leur grande diversité, avec une mention toute particulière aux membres du CESER pour leur enthousiasme et leur implication tout au long de l'année.

Avant tout, je tiens à exprimer notre tristesse et notre soutien solidaire à nos compatriotes mahorais et mahoraises et à l'ensemble des habitants de Mayotte qui vivent dans leur chair les effets des dérèglements de tous ordres. La Région Nouvelle-Aquitaine et les organisations de la société civile se mobilisent, à leur niveau, pour mettre en place des actions pour soutenir les habitants de Mayotte. Il faudra aussi penser autrement la reconstruction à Grande Terre, Petite Terre et sur l'ensemble de l'archipel.

L'année 2024 est particulière pour le CESER, car elle marque le début d'une nouvelle mandature de six ans, suite à la nomination par le préfet de région, le 1^{er} janvier dernier des 180 conseillères et conseillers (49% de femmes) issu.es des 12 départements de Nouvelle-Aquitaine.

Le CESER, institution de la République, l'autre Assemblée à côté du Conseil régional, est un espace de dialogue et d'aide à la décision unique à l'échelle régionale qui rassemble plus de 110 organisations. La légitimité du CESER n'est pas liée à l'élection au suffrage universel mais elle lui est conférée par l'action de ses diverses composantes, véritables forces associatives, entrepreneuriales, syndicales au service de l'intérêt collectif et de la transformation de la société.

La richesse de notre assemblée est due à sa composition avec des femmes et des hommes aux parcours professionnels et personnels diversifiés, reconnu.es pour leurs connaissances, leurs compétences, leurs expériences, leur engagement et leur sens de l'intérêt général.

Notre assemblée constitue un véritable laboratoire d'idées où chaque membre peut développer ses analyses, ses interrogations et propositions dans un climat apaisé, de confiance et de respect facilitant les débats de fond, la confrontation des points de vue pour aboutir à une approche équilibrée et la plus objectivée possible des enjeux régionaux dans un esprit de consensus exigeants.

Assemblée apaisante, ni chambre d'enregistrement ni contre-pouvoir, notre mission, fixée par le législateur, consiste avant chaque session plénière du Conseil régional, à émettre des avis sur les documents budgétaires, sur les principaux schémas régionaux – SRADDET, SRESRI -, CPER, principales politiques en direction des lycées et de la formation, de la transition écologique, du développement économique ou de la politique culturelle. Nous pouvons être saisis par le Président du Conseil régional d'un sujet et nous disposons d'un pouvoir d'auto-saisine. Par ailleurs, nous avons également une mission d'évaluation des politiques publiques et de prospective.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans un contexte où la question du devenir à moyen et long termes des territoires est multidimensionnelle dans la mesure où les dynamiques spatiales et sociales sont le résultat d'interdépendances multiples – démographiques, environnementales, économiques, sociologiques, sectorielles, culturelles, etc-.

Cette complexité s'accroît avec le dérèglement climatique et les enjeux écologiques qui se font de plus en plus pressants, avec leurs conséquences pour l'humanité et appellent à l'urgence de prendre conscience de notre dépendance vis-à-vis des écosystèmes naturels pour nos ressources et notre santé.

Les récentes crises sociales ont montré qu'il est plus que jamais nécessaire d'anticiper les effets territoriaux et sociaux des mutations économiques et écologiques. Toutes deux transforment profondément la société et la vie quotidienne des citoyen.nes.

Économie industrielle et territoriale, circuits courts, agroécologie, économie circulaire, économie sociale et solidaire sont autant de pistes pour maintenir le tissu économique dans les zones rurales comme dans les territoires urbains, et favoriser ainsi la reterritorialisation des activités et de l'emploi en réduisant l'impact écologique.

Cependant, ces alternatives ne constituent pas une réponse suffisante pour faire basculer nos modes de productions, de déplacements, de conception de l'urbanisme vers un modèle assurant l'augmentation du bien-être collectif et la reproduction des ressources disponibles.

La complexité des sujets et des solutions oblige à transformer l'approche classique de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques. Le renforcement de la légitimité et de l'aspiration des citoyens et des organisations de la société civile à prendre part à la construction des décisions qui les concernent doit passer par le développement des formes renouvelées de participation : conseils de développement, conseils de quartiers, budgets participatifs, conférences citoyennes locales, sans parler de la nécessaire prise en compte de l'ensemble des parties-prenantes dans les processus de concertation....autant de dispositifs et de démarches qui peuvent permettre d'améliorer la co-construction sur un grand nombre de sujets.

Dans cet esprit, le CESER Nouvelle-Aquitaine a conforté ses coopérations avec les Conseils de développement de notre région et soutient le principe d'échanges plus réguliers encore avec différents partenaires institutionnels produisant des analyses sur le territoire, comme c'est le cas par exemple de l'association Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine.

Notre objectif est d'alimenter nos travaux de la richesse des initiatives et des innovations sociales et technologiques dans les territoires, que ce soit par des chefs et cheffes d'entreprises, des représentant.es des salarié.es, des responsables associatifs ou encore des élu.es.

Il existe en effet, en Nouvelle-Aquitaine, un terreau favorable à la participation, avec une culture ancrée du dialogue et de la coopération, ainsi qu'un réseau associatif dense, reflet d'un engagement citoyen particulièrement important.

Lors de nos réunions de Bureau « hors les murs », nous avons pu appréhender à Saintes le projet « Ferrocampus », pôle d'innovation et de transfert de technologie, de formation et d'excellence dédié à la mobilité ferroviaire décarbonée. A Poitiers nous avons échangé avec des chômeurs de longue durée qui ont trouvé un emploi avec un CDI grâce à la démarche Territoires zéro chômeur longue durée. A Jonzac nous avons évoqué les enjeux du développement territorial lié à la géothermie. A Bayonne, nous avons visité l'entreprise « Le Béret Français », reconnue Entreprise du Patrimoine vivant, et échangé avec la CCI et les acteurs et actrices du cluster RésolAINE ; en Haute-Vienne, à l'invitation d'Alexandra Broussaud, conseillère du Ceser, directrice générale de l'entreprise, également Entreprise du Patrimoine Vivant. Cette manufacture de fabrication de chaussettes depuis 1938 avec la troisième génération de passionnés qui se transmettent le savoir-faire du tricotage dans la commune Les Cars, illustre l'importance du développement industriel en milieu rural ; autant de visites riches d'expériences et d'innovations.

Après la période d'installation et d'acculturation, les thèmes de travail qui ont été retenus pour les prochains mois concernent des aspects importants de la vie quotidienne des néo-aquitaines et des néo-aquitains.

Les enjeux de l'emploi et de création de richesses sont abordés par deux dossiers : quels sont les effets possibles du développement de l'intelligence artificielle pour les filières économiques de notre région ?

Comment concilier la transition écologique pour les PME dans le cadre de la réindustrialisation ?

Les problématiques d'aménagement du territoire et de mobilités :

Comment favoriser les mobilités de demain en milieu rural et dans les zones peu denses ?

Ou encore, la recherche de solutions pour répondre aux deux enjeux suivants :

Pourquoi, malgré un taux de réussite au BAC très élevé en Nouvelle-Aquitaine, les bacheliers sont moins nombreux que dans les autres régions, à vouloir acquérir de nouvelles connaissances et compétences en accédant à l'enseignement supérieur ?

En quoi le développement de l'accès aux pratiques d'activités physiques et/ou sportives peut-il contribuer à relever certains défis majeurs en matière de santé, d'inclusion sociale et de mieux être pour les citoyen.nes ?

A l'échelle interrégionale, notre CESER préside de 2024 à 2027 l'association des CESER de l'Atlantique qui regroupe les assemblées de Normandie, Bretagne et Pays-de-la Loire, association qui a pour finalité de promouvoir l'interrégionalité dans les régions de la façade atlantique. Après avoir publié plusieurs rapports sur les enjeux concernant le littoral atlantique – activités nautiques, avenir de la filière ostréicole, innovation et économie maritime, submersion et érosion côtière ...-, il nous a semblé important de travailler sur les enjeux quantitatifs et qualitatifs liés à l'eau et à son partage entre les différents usages un sujet qui concerne l'ensemble des territoires de nos régions, de l'hinterland jusqu'à ceux du littoral.

Le Président du Conseil régional a par ailleurs saisi le CESER « d'une analyse des Cahiers de doléances issues du grand débat national dans le contexte du mouvement des gilets jaunes ». Cette saisine est une opportunité pour mieux appréhender la quête de dignité, de justice territoriale et fiscale, les difficultés d'accès aux services publics ou à certains soins ainsi que le sentiment d'enclavement et d'abandon pour celles et ceux qui disaient « qu'ils n'avaient plus voix au chapitre ».

Le rapport du Ceser « Enrayer la fabrique de la pauvreté » en novembre 2023 ou le récent rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental de la République de fin 2024 mettent en lumière la relation étroite entre l'accroissement des inégalités pour certaines catégories de la population et la démocratie avec une défiance croissante vis-à-vis des responsables politiques. Les inégalités ont des causes multiples ; disparités salariales selon le genre, discriminations, iniquités territoriales dans l'accès aux services publics peuvent alimenter un sentiment d'injustice, d'abandon et d'exclusion.

Ces enjeux nous invitent à poursuivre l'ambition « Néo Societas » visant à mobiliser les politiques publiques en faveur d'une plus grande justice sociale, devant constituer un pilier complémentaire et aussi ambitieux que la feuille de route « Néo Terra » dédiée à la transition écologique, qui est déjà mise en œuvre par la collectivité régionale, avec l'objectif de mieux articuler la justice sociale et la justice environnementale.

De même, les enjeux culturels et sociaux de l'égalité Femme – Homme et la lutte contre les discriminations continueront à être au cœur de nos travaux et préconisations pour favoriser une société et une économie plus soucieuse d'inclusion, de participation autour des enjeux d'égalité des chances et des droits, de bien-être social, d'habitabilité territoriale, de proximité, une société humaniste et solidaire.

Enfin, le CESER considère que les Régions, dont les compétences sont structurantes en matière d'éducation et de formation, transports, d'aménagement et d'équilibre des territoires, de transition écologique, de réindustrialisation et de services publics régionaux, ne doivent pas être des variables d'ajustements d'orientations et de choix budgétaires nationaux. Les transferts de compétences non intégralement compensés par l'État, la confiscation de toute marge de décision et d'ajustement fiscal pour les Régions les rendent quasi intégralement dépendantes de transferts fiscaux dont elles ne maîtrisent ni la nature, ni les bases, ni les taux.

Bien au contraire, le CESER n'a de cesse de souligner, à quel point la Région, à l'instar des autres niveaux de collectivités, a besoin d'une meilleure visibilité sur ses ressources lui permettant d'anticiper la capacité à répondre aux besoins des territoires et des habitants et de les traduire par des politiques publiques ambitieuses.

En conclusion, je souhaite évoquer la carte de vœux du CESER pour l'année 2025 qui rappelle que dans un contexte géopolitique chaotique et incertain, une société fracturée, un dérèglement climatique de plus en plus évident, les membres du CESER vous invitent à penser le monde autrement et à œuvrer ensemble pour plus de justice sociale et environnementale.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches et à l'ensemble des néo-aquitaines et néo-aquitains, une belle et heureuse année 2025, vœux de paix et de solidarité.